

Élie Szapiro, Monique Lise Cohen et Pierre Léoutre

Histoire
des communautés juives
de Toulouse
des origines
jusqu'au III^e millénaire



TABLE

HOMMAGE À ÉLIE SZAPIRO (1939-2013)

HISTOIRE DES COMMUNAUTÉS JUIVES DE TOULOUSE,
DES ORIGINES À 1945 Élie Szapiro et Monique Lise
Cohen

VISAGES DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE TOULOUSE, XIX^e
ET XX^e SIÈCLES

**Historique de la synagogue de la rue Palaprat. Ou
la mémoire blessée d'une communauté.** Raphaël
Lahana

**Léon Oury, chevalier de la légion d'honneur. Un
rabbin à Toulouse.** Frédéric Viey

LA SECONDE GUERRE MONDIALE, DÉPORTATIONS ET
RÉSISTANCE

Les camps de Vichy. Éric Malo

**Les Juifs dans la Résistance, l'exemple de
Toulouse.** Monique Lise Cohen

**Un groupe de Résistants juifs (Organisation juive
de Combat) dans le Bataillon Prosper du Gers.**
Monique Lise Cohen

**Mémoire juive et histoire de la Résistance en
Midi-Pyrénées.** Pierre Léoutre

UNE HISTOIRE INTELLECTUELLE ET SPIRITUELLE DES
COMMUNAUTÉS JUIVES DE TOULOUSE Monique Lise
Cohen

Mémoire de l'École des Prophètes

Toulouse, ville du sauvetage des Juifs

La parole prophétique, jusqu'au troisième millénaire

HEBRAICA-JUDAICA DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TOULOUSE
Nicole Benhamou, Geneviève Bessis, Monique Lise
Cohen

Homage à Élie Szapiro

(1939-2013)

Ce livre est dédié à Élie Szapiro qui vient récemment de nous quitter. Docteur en médecine, chargé de conférences en histoire de l'art juif à l'INALCO, il venait d'une lignée de lettrés et rabbins polonais. Il avait étudié la médecine à Toulouse puis s'était orienté, avec son esprit savant et inventif, vers une connaissance très approfondie de l'histoire juive. C'est lui qui avait initié en France les travaux sur le patrimoine juif, et il avait eu de hautes responsabilités dans la Commission française des archives juives.

Dirigeant avec son épouse Francine, des Galeries d'Art juif à Paris et à Dinard, dont la très belle galerie « Saphir » jouxtant le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, il était aussi un grand libraire, découvreur et collectionneur d'œuvres infiniment rares, et il était encore expert en Judaica et Hebraica à l'Hôtel Drouot.

Nous avons connu Élie à Toulouse où il fit ses études de médecine. Puis, longtemps après, nous nous étions retrouvés pour une aventure immense qui fut la réalisation d'expositions, l'organisation de colloques et l'écriture de livres autour de l'Histoire des communautés juives de Toulouse. Citons : *Histoire des communautés juives de Toulouse, des origines à 1945* ; *Ephraïm Mikhaël et son temps, ou la poésie symboliste dans l'ère industrielle* ; *Isaac Orobio de Castro et son temps (1617-1687), Juif portugais, d'Espagne, de Toulouse et d'Europe* ; *L'Affaire Dreyfus à Toulouse*, etc.

Élie fut un maître qui nous faisait découvrir le champ immense de l'histoire juive, histoire souvent méconnue par l'historiographie officielle, et il enseignait comment s'approcher de cette histoire avec science et prudence afin d'en dévoiler les arcanes secrètes.

Nous lui devons notre reconnaissance pour l'apprentissage de ce chemin d'écriture. Et son œuvre continue d'éclairer toutes nos recherches savantes et littéraires.

Ce livre qui lui est aujourd'hui dédié contient la réédition de *l'Histoire des communautés juives de Toulouse* publiée aux Éditions Loubatières en 2003. Et nous remercions très profondément le directeur, M. Maxence Fabiani, de nous en avoir permis la reproduction.

*À mes parents
à ma femme
à notre fils
pour que perdure
la tradition,*

*et à la mémoire de Lily Scherr
à qui je racontais
certaines de ces histoires
à Toulouse en 1956*

*et de Bernard Blumenkranz
qui consacra sa vie
au renouveau
des études historiques
sur le judaïsme en France
et accepta de m'intégrer
dans son équipe.*

Élie Szapiro

*À mes parents
à Emmanuelle,
Sarah et Samuel,*

*à l'ami qui m'a transmis
la connaissance de l'histoire juive,
et qui, un jour,
m'a enseigné la prudence.*

Monique Lise Cohen

Introduction

L'exil a porté les Juifs de l'Orient vers l'Occident. Ils constituèrent alors un peuple différent, marginal mais intégré dans l'histoire universelle, gardant une unité, malgré l'exil, malgré l'extrême dispersion des communautés. Les Hébreux avaient déjà connu tous les empires, tous les grands conquérants de l'Antiquité ; et la mutation de cette histoire en celle du peuple juif a poursuivi, dans la modernité de l'Occident, cette aventure.

La diaspora juive a instauré, pour la modernité, l'histoire d'un peuple en exil qui choisit autour du Livre une modalité singulière et universelle d'exister. Le Livre ouvre l'avenir. La grande littérature juive allait préserver l'existence juive, malgré les nouveaux exils, malgré l'aventure marrane, malgré les ambiguïtés de l'émancipation dans l'élan libérateur révolutionnaire et malgré la tourmente du monde contemporain.

HISTOIRE DES COMMUNAUTÉS JUIVES DE TOULOUSE



Et voici...

*Juif languedocien. Miniature du XIV^e siècle.
Bibl. du monastère de San-Lorenzo-el-Real.*

LE MOYEN ÂGE

Le Languedoc fut une terre accueillante et privilégiée pour les Juifs. Aux temps épanouis de la civilisation méridionale, ils furent un pont entre l'Orient et l'Occident, poursuivant avec les lettrés et les savants l'inspiration qui se développait en Espagne. L'aventure du Livre tout autour de la Méditerranée, les lectures, traductions et commentaires, trouvaient un nouvel avenir en Languedoc.

Les Juifs y développèrent aussi une importante activité économique et commerciale, comme à Narbonne qui fut le centre d'un commerce international vers l'est de l'Europe, l'Italie, l'Afrique du Nord, le Levant, la Perse, les Indes et la Chine.

Benjamin de Tudèle qui écrivit le récit de ses voyages parmi les communautés de ses frères « de l'Europe à la Chine », en 1165, raconte ce développement heureux des communautés languedociennes.

Les Juifs vécurent protégés par les seigneurs et peu inquiétés par l'Église jusqu'à l'annexion du Midi au domaine royal.

C'est à partir de cette annexion que, tout au long des XIII^e et XIV^e siècles, leur situation se dégrada jusqu'aux expulsions de 1306, 1322 et 1394 qui marquèrent la fin de dix siècles d'histoire.

La littérature rabbinique à Toulouse et en Languedoc

Le Languedoc juif médiéval a profondément marqué l'histoire du judaïsme, par ses poètes – Abraham de Béziers –, et ses rabbins, dans les écoles de Lunel et de Montpellier, et ses traducteurs.

Le Moyen Âge a permis la constitution d'une communauté juive particulière organisée autour de la loi et de l'étude des

textes, qui s'est généralisée dans toutes les communautés d'Europe mal gré la dispersion. Il a vu l'épanouissement de nombreuses écoles talmudiques, le développement d'une très grande littérature ; et c'est dans nos sociétés méridionales qu'aux XII^e et XIII^e siècles la kabbale est apparue.

La lecture philosophique et conceptuelle de la Bible fut connue dans nos régions dans la suite de la traduction de l'oeuvre de Maïmonide et elle produisit un grave conflit théorique dans les communautés juives du Sud de la France. C'est alors que naquit la kabbale comme une alternative, elle-même universelle, à la lecture philosophique.

Toulouse tient dans cet épanouissement une place qui, sans être négligeable, est cependant secondaire. La communauté et ses rabbins ne sont cités ni dans *L'Itinéraire* de Benjamin de Tudèle, ni dans les controverses suscitées par l'oeuvre de Maïmonide. Cependant le rôle de pont culturel, joué par l'ensemble des communautés d'Espagne et de Languedoc, se retrouve à Toulouse. C'est ici, en effet, que s'installent au XI^e siècle Moïse Hadarshan, venu de Narbonne, et son fils Juda : un élève de celui-ci, Menahem Bar Helbo, transmettra à Rashi et par lui à tout le judaïsme du Nord, la science juive méditerranéenne. Ce rôle de courroie, les Juifs espagnols et languedociens l'ont joué non seulement à l'intérieur du judaïsme, mais aussi entre les Arabes et les chrétiens.

On peut retrouver une trace de ces contacts à Toulouse où, comme Renan l'a signalé le premier, un Juif a travaillé aux côtés d'un ecclésiastique catholique à une traduction d'Averroès.

À l'époque des comtes de Toulouse

La tolérance et le mélange des cultures permirent aux Juifs, aux temps brillants de la civilisation méridionale, de

développer leurs communautés et d'être les intermédiaires entre l'Orient et l'Occident.

Le droit romain, qui laisse la terre libre, permet l'exercice du droit de propriété. De nombreux actes en témoignent. Cette situation favorable s'est prolongée au-delà même de la croisade des albigeois ; en effet, cette guerre n'eut pas de contrecoup immédiat sur les droits fonciers des Juifs.

On connaît à Toulouse, dès de XII^e siècle trois grandes familles possédant de nombreux immeubles : Espagnol et ses fils, dont Salomon ; Provençal, le fils de Provençal Bon Macip et son gendre Clairon ; Alacer ou Alègre - Éliézer - et ses deux fils Abraham et Belid.

Les Juifs jouissent de la protection des seigneurs et même de certains ecclésiastiques ; les redevances qu'ils leur versent n'impliquent pas de déchéance de leur capacité.

Ils occupent des charges publiques, sont admis à affermer les péages, les recettes des villes et des seigneuries et même les revenus dépendant des chapitres et des évêques. Les comtes et les seigneurs leur permettent d'exercer des fonctions d'administrateurs en tant que bayles ou consuls.

Ils possèdent des maisons, des champs et des vignes.

À Toulouse, malgré l'interdit de l'Église, le commerce de l'argent n'était à aucun moment le monopole des Juifs ; il était largement pratiqué par les chrétiens.

Le quartier juif médiéval

La ruelle des Juifs a disparu au XVII^e siècle et le nom de la rue Joutx-Aigues, sur laquelle elle s'ouvrait, reste un sujet de controverse : s'agit-il de la rue des Eaux-juives - *de judeis aquis* - ou de la rue située près des eaux? Les témoignages écrits médiévaux autorisent les deux hypothèses.

Le quartier juif médiéval, situé autour de la synagogue - l'école des Juifs des textes latins - s'étendait du bord sud de la place des Carmes - ancienne rue du Juif-Provençal ainsi

nommée d'après le conseiller du comte Raymond VI – jusqu'à la place Rouaix, et de la rue des Filatiers à la rue Saint-Rémésy. Le cimetière était beaucoup plus loin, hors les murs, situé jusqu'en 1281 près du château Narbonnais – actuelle rue des Fleurs –, et ensuite, jusqu'au XIV^e siècle, à la place Montoulieu où l'on en trouvait encore des vestiges au XVIII^e siècle.

Deux caractéristiques doivent être retenues :

- toutes les possessions juives connues sont dans la cité, l'ancienne *civitas* romaine, y compris la plus extrême, qui au XII^e siècle était mitoyenne du bord sud de la place du Capitole actuelle ; le bourg, formé autour de Saint-Sernin, ne livre aucune trace de présence juive médiévale ;
- ce n'est pas un quartier fermé, juifs et chrétiens y vivent côte à côte.

La Croisade des Albigeois

Dans une lettre très violente adressée au comte Raymond VI en 1207, le pape accuse celui-ci d'avoir confié aux Juifs des charges publiques «à la honte de la religion ».

Au Concile de Saint-Gilles, le comte doit faire amende honorable et jurer avec ses vassaux de ne plus leur confier de charges publiques ou privées. Cette défense fut renouvelée en 1209, 1227 et 1229.

Les Conciles de Toulouse confirment la lutte contre les hérétiques albigeois parallèlement au Concile de Latran qui confirme la lutte contre les Juifs.

Les Juifs d'Alfonse de Poitiers et les Juifs du Roi, de 1249 à l'expulsion de 1306

Alfonse de Poitiers, frère de Saint Louis, prend possession de Toulouse en 1249 à la mort de son beau-frère Raymond VII. Les Juifs toulousains au nombre comme ceux de toutes ses

autres possessions, vont voir leurs conditions d'existence se détériorer très vite.

Toutes les occasions sont bonnes pour exiger de nouveaux impôts ; spoliations, arrestations, confiscations, se succèdent. En 1254, les chrétiens sont libérés des intérêts dus aux Juifs ; en 1270, à la veille du départ à la croisade, les Juifs sont tenus d'en payer les frais.

L'interdiction des charges publiques ou privées est maintenue.

Les charges très lourdes imposées par Alfonse, puis par le Roi, à partir de 1270, obligent les communautés à répartir l'imposition sur le plus grand nombre possible.

La communauté toulousaine possède toujours des biens qu'elle est obligée de vendre, au moins en partie, pour payer ses charges.

Philippe le Bel abolit les derniers privilèges des Juifs et les soumet, en 1304, aux juges ordinaires pour toutes les matières de droit réel, civil et criminel. Il fait poursuivre ceux qui ont obtenu des lettres d'exemption de la taille de la part de la sénéchaussée de Toulouse.

1306. Expulsion des Juifs de France par Philippe le Bel

Cette immense catastrophe que les Juifs comparèrent à la destruction du Temple de Jérusalem, venait abolir dix siècles d'histoire juive en France.

Dans la même journée, tous les Juifs furent arrêtés, leurs biens saisis dans tout le royaume. Guillaume de Nogaret et Jean de Saint-Just sont les commissaires envoyés par le roi pour opérer les confiscations en Languedoc. Trois Toulousains, Guillaume Adhémar, Pierre Soqua et Raymond Ysalguier, leur succèdent.

En 1307, Philippe le Bel envoie à Toulouse Jean de Crépy, chanoine de Senlis, pour poursuivre ce travail.

Le chiffre total de la confiscation s'élève à 75 260 livres tournoi, somme très importante, révélatrice de la place que les Juifs avaient occupée dans la vie économique à Toulouse.

Rappelés dix ans plus tard par Louis X, des Juifs reviennent, mais beaucoup moins nombreux et dans une situation beaucoup plus précaire. Ils sont à nouveau expulsés en 1322, pour être rappelés encore, un peu plus de trente ans après.

Une nouvelle expulsion par Charles VI, en 1394, sera « définitive » pour tout le royaume, au moins officiellement.

L'Église et les Juifs

***La Colaphisation*¹**

L'avanie rituelle qui consistait à donner un soufflet à un juif représentant sa communauté, devant la porte de la principale église, le Vendredi saint, n'est pas exceptionnelle dans toute l'Europe du Moyen Âge. Il s'agissait, au cours des fêtes de la Passion, de « venger la mort du Christ », formule lourde de potentiel de violence, que les Pastoureaux après beaucoup d'autres, devaient reprendre à leur compte.

Le passage de la chronique d'Adémar de Chabanes est particulièrement intéressant par sa date, vers 1020, et par sa cruelle historicité : il donne des noms et attribue à Huc, chapelain du vicomte Aimery de Rochechouart, le coup mortel. Le chroniqueur relate le fait après avoir indiqué que le pape Benoît VIII (1012-1024) venait de faire décapiter les Juifs de Rome, coupables d'avoir amené un tremblement de terre et une tempête de vent en tournant en dérision l'image du Crucifié.



Manuscrit de la Genizah du Caire, milieu du XI^e siècle.

Supplique adressée, d'après Mann, à Hisdaï Ibn Shaprut afin de faire cesser la coutume de la colaphisation Cambridge University Library

Les Juifs toulousains ont entrepris une démarche pour faire cesser cette pratique.

... Dans la cité [ou capitale] de Toulouse les juifs donnent comme taxe au culte étranger [aux chrétiens] 30 livres de cire à leur Pâque [celle des chrétiens] chaque année et au moment du don de la cire on donne un coup à celui qui l'apporte...

La lettre, publiée par Mann en 1972, comme adressée à Hisdaï Ibn Shaprut, homme d'État juif de l'Espagne arabe au X^e siècle, date plus probablement du milieu du XI^e siècle. Cette supplique, provenant de la célèbre genizah du Caire, est le plus ancien texte hébraïque connu concernant la communauté juive de Toulouse. Elle a vraisemblablement été adressée soit à l'un des « rois juifs » de Narbonne, soit à un conseiller juif d'une cour espagnole chrétienne.

Moins d'un siècle après, l'avanie de Toulouse avait été convertie en une rente payée par les juifs à la cathédrale.

Ce thème est repris dans la littérature actuelle. André Schwarz-Bart raconte, dans la lignée de rabbi Yom Tov Lévy, l'arrivée à Toulouse d'Israël Lévy après son expulsion d'Angleterre.

Le petit cordonnier gagna furtivement Toulouse, où plusieurs années s'écoulèrent dans un incognito divin. Il aima cette province méridionale, les mœurs chrétiennes y étaient douces, presque humaines, on avait droit de cultiver un bout de terre, on pouvait y pratiquer d'autres métiers que l'usure, et même prêter serment devant les tribunaux comme si, juif, on eût véritable langue d'homme. C'était un avant-goût du paradis. Seule, ombre au tableau, une coutume appelée la *Cophyz*...

Le Dernier des justes,
Seuil, 1960.

Maurice Magre en donne une autre version romancée.

Je sautai sur la vasque de la fontaine qui est au milieu de la place afin de voir, par-dessus les têtes, ce qui se passait à la porte de l'église. Cette porte s'ouvrit avec lenteur et il y avait dans son encadrement la cape violette et le chapeau noir auxquels on reconnaît les juifs notables... Cette silhouette était bien chétive. Elle fut soudain dominée par la face large et hilare du bourreau. Je vis, comme un maillet pesant, un poing ganté de fer se lever et s'abaisser sur le juif qui roula sur le sol...

Le Sang de Toulouse,
Éd. Fasquelle, 1931.

L'Inquisition : la pratique

Sentence de Jean de Bretx, juif baptisé revenu au judaïsme, condamné à la prison perpétuelle, 30 septembre 1319.

Fils de Jacob de Sérignac - canton de Beaumont-de-Lomagne, Tarn-et-Garonne -, ce « Jean », dont le nom d'origine n'est pas donné, habitait Bretx - canton de Grenade, Haute-Garonne - lorsque l'Inquisition l'atteignit. Son passage au christianisme avait dû être volontaire, puisqu'il avait été dans l'obligation de se purifier. On notera qu'il avait dû le faire à Lérída en Aragon. En effet, à la date de son baptême (1311) et de ce rite (1314), les Juifs étaient proscrits dans la région toulousaine (1306-1315).

Jean de Bretx, fils de feu Jacob, de Sérignac près de Beaumont au diocèse de Toulouse, converti du judaïsme au baptême, ainsi qu'il résulte de ses aveux faits judiciairement le 14 juin 1317, se convertit naguère du judaïsme à la foi de Notre Seigneur Jésus-Christ, et fut baptisé dans le bourg nommé Bretx près de l'Isle [-Jourdain] au diocèse de Toulouse, et il persévéra dans la foi du Christ et du baptême, comme un chrétien, trois ans environ. Mais par la suite, il est revenu au judaïsme et il a été rejudaïsé selon le mode et le rite habituels aux juifs en pareil cas, à Lérída ; on lui rasa la tête, on lui coupa les ongles des mains et des pieds jusqu'au sang, et on lui immergea la tête dans l'eau courante. Et il resta trois ans à vivre à la manière judaïque, observant le mode de vie, le rite et la foi des juifs, ayant abandonné la foi du Christ et du baptême ; il crut pouvoir être sauvé dans la foi, la vie, le rite et l'observance des juifs, et il fut dans cette croyance trois ans, et il ne vint avouer cela que quand il fut amené prisonnier.

... f° 117 r° : ... nous te condamnons par jugement pour les fautes commises au cachot perpétuel du Mur pour y faire pénitence salutaire, cachot où te sera servi le pain de douleur pour nourriture et l'eau de tribulation pour boisson...

L'Inquisition : le théoricien toulousain

La Practica Inquisitionis de Bernard Gui

Bernard Gui, originaire du Limousin, entré très jeune dans l'ordre dominicain, mourut évêque de Lodève, après avoir été prieur de divers couvents du Midi, inquisiteur de Toulouse de 1307 à 1324, et avoir écrit de nombreux et précieux ouvrages historiques. Sa *Practica Inquisitionis*, recueil de formules, de notices d'hérésiologie et de conseils puisés à son expérience judiciaire, devint le *Code de l'Inquisition*, surtout après avoir été reprise et augmentée par le Catalan, Nicolas Eymerich.

Sa notice sur les Juifs baptisés laisse de côté la question du consentement et du baptême forcé. Il semble avoir été absent de Toulouse lors de l'affaire des Pastoureaux. Baruch, le célèbre témoin juif des massacres des Pastoureaux à Toulouse et dans la région, n'a pu consulter que son second, Raimond de Jumac, et son notaire, et il n'a pas tenu de sermon - autodafé - à Toulouse en 1320.

Les renseignements qu'il donne sur le rite de purification après baptême, plus complets que ceux qu'a recueillis Jacques Fournier auprès de Baruch, sont probablement puisés à l'interrogatoire de Jean de Bretx en 1317.

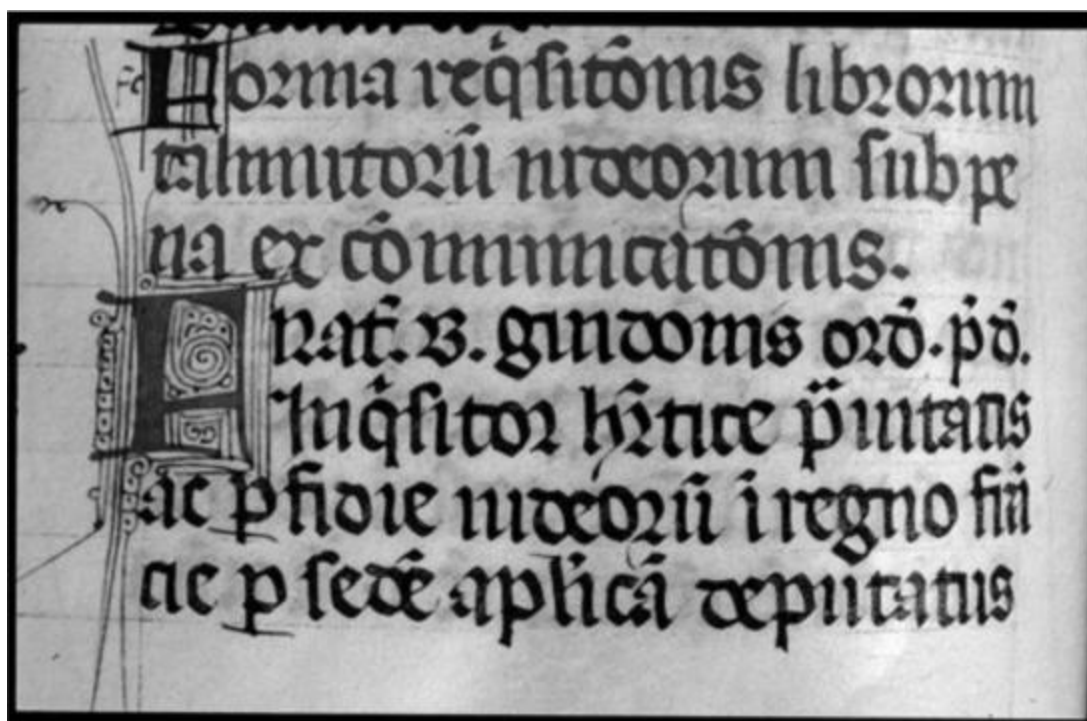
Son manuel témoigne également de la destruction systématique des livres juifs censés contenir des propos blasphématoires pour les chrétiens. De fait, il y eut des opérations de ce genre à l'époque à Toulouse et à Pamiers.

f° 36 r° : Frère Bernard Gui de l'ordre des prêcheurs, inquisiteur de la dépravation hérétique et de la perfidie des juifs dans le royaume de France commis par le Siège apostolique, à vénérable et distinguée personne messire Jean de Crespy, surintendant de l'affaire des juifs dans les sénéchaussées de Toulouse et de Rodez commis par notre seigneur le roi de France... Attendu que notre roi Philippe... veut que soient abolies non seulement dans les cœurs, mais aussi dans les livres, toutes occasion et matière à erreur, et

que soient vengés les blasphèmes du nom du Seigneur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère, et qu'il a donné pour cette raison à tous ses sénéchaux et autres justiciers et aux intendants de l'affaire des juifs... l'ordre de nous montrer tous les livres et tous les écrits des juifs que vous avez chez vous ou que vous aurez pu trouver dans les lieux de cette région qui vous sont soumis, afin que nous puissions trier et séparer tous les livres appelés Talmud et ceux quelconques qui contiennent des erreurs et à la fois des horreurs et des blasphèmes envers le Seigneur Jésus-Christ et sa très sainte Mère, et qui vilipendent le nom de chrétien, livres naguère condamnés à être brûlés, comme réprouvés, par sentence de monseigneur Eudes, cardinal légal en France ; C'est pourquoi nous vous requérons de nous présenter intégralement et sans faute dans le délai du présent carême tous les livres et les écrits des juifs, comme il est dit plus haut, selon la teneur et la forme de la lettre royale, que vous nous les montriez entièrement, ou que vous nous les fassiez présenter et montrer, afin que nous puissions trier et séparer ceux que nous aurons reconnus comme réprouvés et contenant des erreurs et des blasphèmes, et que nous aurons décidé de brûler sur le conseil de gens savants.

Nous vous remettons le soin et vous ordonnons par surcroît... par autorité apostolique et également royale, de faire , par vous-même ou par votre personnel digne de confiance et assermenté que vous jugerez bon de commettre, rechercher ces livres ou écrits des juifs dans les lieux qui vous sont soumis dans cette région, et que, partout et chez quelques personnes que l'on en aura trouvés, vous les saisissiez ou les fassiez saisir pour qu'ils nous soient présentés comme il a été dit ; de faire également publier par les recteurs des églises... nos lettres générales contenant sentence d'excommunication contre tous détenteurs, dissimulateurs ou receleurs de ces livres, ainsi que contre les empêcheurs et les rebelles...

Fait à Toulouse sous notre sceau, le 4 janvier de l'an du Seigneur 1309 (1310 n.s.)².



Formule de réquisition du Talmud
Bernard Gui, Practica Inquisitionis, 1309-1310
Manuscrit de la Bibliothèque d'étude
et du patrimoine de Toulouse

Le massacre des Pastoureaux

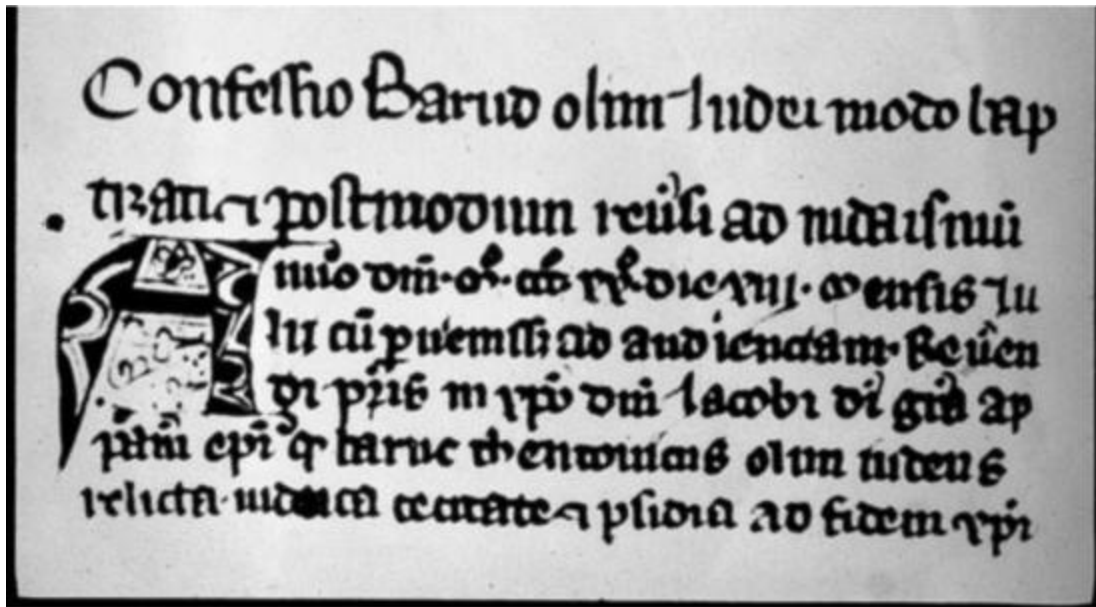
Au printemps 1320, une croisade d'adolescents, partie de Paris avec la complicité tacite des autorités, et dont la troupe ne cessa de s'enfler en route, prétendit convertir et surtout piller et tuer les Juifs « pour venger la mort du Christ ». Elle sévit, vers l'est, jusqu'en Bourgogne ; mais c'est vers le sud-ouest qu'elle remporta le plus grand succès. Ses ravages sont attestés jusqu'à Monclus dans le haut Aragon, à Lézat dans le pays de Foix, et surtout dans la vallée de la moyenne Garonne : à Verdun-sur-Garonne, Castelsarrasin, Grenade, Ondes, enfin à Toulouse – le 15 juin 1320. Leur marche fut arrêtée par le sénéchal de Carcassonne ; ils

revinrent vers Toulouse et finirent par être exterminés ou dispersés par les troupes royales.

Le récit de Baruch l'Allemand est un témoignage essentiel, émanant d'une victime instruite – il a étudié la Loi pendant vingt-cinq ans – par-devant une personnalité de grande valeur, l'évêque Jacques Fournier, maître en théologie de l'université de Paris, et plus tard pape sous le nom de Benoît XII.

Baruch donne des chiffres précis : 152 morts dans les environs de Castelsarrasin, 115 à Toulouse. Les chroniqueurs contemporains, même l'inquisiteur dominicain de Toulouse, Bernard Gui, sont moins exacts. Gui dit dans sa *Vie de Jean XXII* que tous les Juifs de Toulouse ont été tués. De leur côté, Jean de Saint-Victor et le continuateur de Guillaume de Nangis mentionnent un épisode tragique situé dans une tour de Verdun, où les Juifs assiégés se seraient entre-tués jusqu'au dernier, plagiat probable du récit de la prise de Massada par les Romains dans Josèphe.

Baruch s'est réfugié à Pamiers où se trouve une communauté importante jouissant d'un statut officiel. Il est traduit devant l'évêque-inquisiteur pour être retourné au judaïsme après avoir été baptisé de force à Toulouse. Il a d'ailleurs été encouragé dans cette attitude par l'avis du personnel de l'inquisition toulousaine, des officiers royaux et des capitouls. Il a pour lui le droit canonique, et une décrétale de Célestin III de la fin du XII^e siècle. Son baptême est nul, faute de foi. Mais Jacques Fournier, « confiant dans l'aide de Dieu », se fait fort d'obtenir par la persuasion ce que les Pastoureaux n'ont pu faire par la violence : le convaincre « par la Loi et les Prophètes ». Il lui faudra néanmoins brandir la menace du bûcher pour parvenir à ses fins.



Interrogatoire de Maître Baruch l'Allemand

13 juillet - 3 décembre 1320

Registre d'inquisition

de l'évêque de Pamiers Jacques Fournier

Manuscrit Vatican latin n° 4030

Le notaire n'en consigna pas moins la victoire de l'évêque, remportée en présence de juifs nouvellement baptisés, probablement réfugiés comme lui à Pamiers.

Mais, quinze jours après, Baruch laisse entendre qu'il ne s'est nullement converti, Jacques Fournier l'entend à nouveau, et le rabbin en profite pour faire une profession de foi monothéiste :

« Quelles sont ces écritures de l'Ancien Testament qui vous ont amené à douter qu'il y ait trinité dans les personnes divines?

- L'autorité qui figure au cinquième livre de la loi : "Écoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est un seul Dieu" (Deut. 6, 4). Je déduis de cette autorité qu'elle nie la trinité des personnes ; par le fait qu'elle dit "Le Seigneur Dieu", l'unité d'essence ou de nature est établie ; mais par le fait qu'elle dit "est un", s'établit la singularité ou unité de personne... »

La discussion se poursuit, Baruch citant plusieurs références bibliques, en particulier : Deut. 32, 39 ; Deut. 4, 35 ; Isaïe 44, 6.

Ne pouvant, comme évêque et comme inquisiteur, s'avouer battu, le futur pape mit un terme au débat théologique, en obligeant son interlocuteur, sous la peine sous-entendue du bûcher, qui avait d'ailleurs déjà été brandie le premier jour, à se dire chrétien et à reconnaître qu'il avait été baptisé pour son bien. Du moins s'en ira-t-il avec une peine légère, des pèlerinages à accomplir ou une somme à verser « pour de pieux usages », selon la formule consacrée. Il n'allait pas en être de même pour les conversos d'Espagne qui, à partir du XV^e siècle, même convertis de force, seront considérés comme relaps pour le moindre retour à leurs rites, et brûlés en grand nombre.

Une évocation de la présence juive dans la littérature populaire occitane

La Formigueta

Aquò es una formigueta. La formigueta s'en anèc a l'aiga ;
en s'en anant a l'aiga i aviá gel ardi e se copèc una camba :

« A gèl! gèl qu'as fait copar la cambeta a la paura
formigueta. »

El gèl se dièc :
« Som mès malerós ieu que el solièlh me fa fondre. »
Solèkh fa fondre gèl
Gèl copa la cambeta
De la paura formigueta.
El solèlh se dièc...

El brochèr se dièc :
« Som mès malerós ieu que la mòrt me suspren. »

Mòrt suspren bochèr
Bochèr tua biòu
Biòu beu aiga
Aiga atuda fòc
Fòc crema baston
Baston bat gat
Gat manja rat
Rat trauca paret
Paret vira vent
Vent fa fúger bruma
Bruma amaga solèlh
Solèlh fa fondre gèl
Gèl copa la cambeta
De la paura formigueta.

La Petite Fourmi

C'est l'histoire d'une petite fourmi. La petite fourmi s'en allait chercher de l'eau ; en y allant, comme il y avait de la gelée, elle se cassa une jambe :

« Oh! gelée, tu as fait se casser la jambe à la pauvre petite fourmi. »

Et la gelée dit :

« Je suis plus malheureuse que toi car le soleil me fait fondre. »

Soleil fait fondre gelée
Gelée casse la petite jambe
De la pauvre petite fourmi.
Le soleil dit...

Et ainsi de suite, chaque élément est absorbé par le suivant : le soleil, le nuage, le vent, la muraille, le rat, le chat, le bâton, le feu, l'eau, le bœuf.
Et pour finir :

Le boucher dit :
« Je suis plus malheureux que toi car la mort me
surprend. »
Mort surprend boucher
Boucher tue bœuf
Bœuf boit eau
Eau éteint feu
Feu brûle bâton
Bâton frappe chat
Chat mange rat
Rat troue muraille
Muraille arrête vent
Vent chasse nuage
Nuage écarte soleil
Soleil fait fondre gelée
Gelée casse la petite jambe
De la pauvre petite fourmi.

Daniel Fabre et Jacques Lacroix précisent que ce conte ³ est connu par dix versions françaises et qu'il est attesté dans toute l'aire indo-européenne. La tradition occitane met en scène une fourmi qui en général part en pèlerinage. On retrouve ce même enchaînement dans un chant de la *Haggadah*, rituel du soir de la Pâque juive.

Il témoigne de rapports, entre les Juifs de la région et leurs voisins non-Juifs, souvent plus humains que ceux improvisés par le pouvoir royal ou l'Église.

¹ Ce mot vient du latin *colaphus* : coup de poing.

² Texte traduit par Jean Duvernoy.

³ Le texte de ce conte a été communiqué par Marie-Claire Viguié.

LES MARRANES

XIV^e siècle : série de massacres et de conversions forcées en Espagne.

1492 : expulsion des Juifs d'Espagne.

1496 : expulsion des Juifs du Portugal.

1498 : expulsion des Juifs de Navarre.

À chaque fois, et en particulier au Portugal, de nombreux Juifs choisissent une conversion apparente plutôt que l'exil. On a appelé « les marranes », ces Juifs convertis en apparence au christianisme et pratiquant secrètement la religion juive⁴.

Être chrétien à l'extérieur, être juif à l'intérieur.

Autour de la circulation en Europe des Juifs expulsés d'Espagne et du Portugal puis de la fuite des marranes pourchassés par l'Inquisition ibérique, s'invente l'aventure moderne de l'homme déterritorialisé. L'exil intérieur approfondit l'exil extérieur. Celui qui fuit n'est plus un relégué ; en lui s'investit la nouveauté de l'avenir. Naissance de la Raison, circulation de l'argent.



Israël vengé

Ou Exposition naturelle des prophéties hébraïques que les chrétiens appliquent à Jésus, leur prétendu messie.

Isaac Orobio, À Londres, 1770.

Ouvrage relié à la suite de : *Examen des prophéties.*

Bibliothèque de l'Alliance Israélite Universelle

Certamen philosophicum...

Haec meditatur Ishak Orobio, medicinae doctor Amstelodamensis

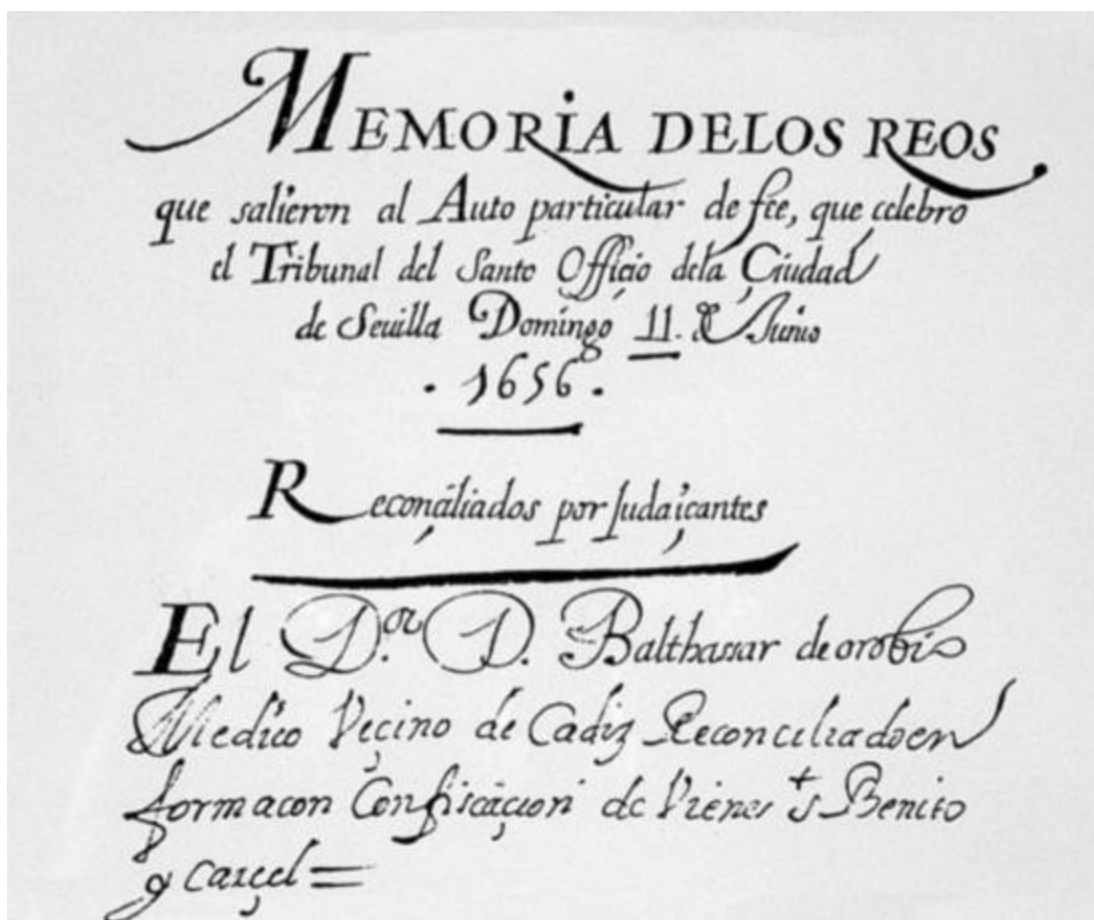
Amstelædami, ex autographo A. Theodori Ossaan, 1703.

Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse

Le catholicisme extérieur

À Toulouse, dès la fin du XV^e siècle, des marranes, compromis dans la mort du sinistre Pedro Arbues, ont cherché refuge dans la ville ; le fils de l'un d'eux sera bientôt obligé par l'Inquisition à venir lui-même déterrer et brûler en public les ossements de son père. Un peu plus tard, en 1540, l'inquisiteur Vidal de Becanis ordonne de recenser les « 500 nouveaux chrétiens de Toulouse ». Les réfugiés sont désignés dans les textes comme Espagnols ou Portugais, supposés catholiques par définition.

L'immigration est très importante et la suspicion pèse sur les nouveaux venus. C'est ainsi qu'Olivier de Magny, poète de cour né à Cahors, écrit : « Hypocrisant feint le nouveau chrestien... ».



Condamnation par l'Inquisition espagnole de Balthasar Orobio de Castro

Bibliothèque nationale de Madrid

Le judaïsme intérieur

Ceux qui veulent rester juifs pratiquent aussi secrètement que possible – car les juifs restent interdits d'installation à Toulouse jusqu'en février 1789 – ce que l'on a appelé la « religion marrane », sorte de judaïsme déformé par l'environnement chrétien.

Il n'y a pas de témoignage direct de cette pratique secrète, mais on peut en avoir connaissance par les procès devant l'Inquisition ou, à Toulouse, le Parlement qui a supplanté celle-ci.

Catholiques d'apparence, des Juifs quittent l'Espagne, se font circoncire à Londres ou à Amsterdam puis reviennent en France ou encore en Espagne. Certains se convertissent réellement au catholicisme mais, de façon générale, la solidarité du judaïsme marrane, dont la métropole devient après Anvers, Amsterdam, résiste à l'extraordinaire dispersion des individus. Ceux qui peuvent fuir bénéficient de l'aide des communautés qu'ils traversent. C'est ainsi que Toulouse devient une filière organisée pour l'évasion des marranes vers Livourne : aide apportée aux fugitifs, possibilités de travail que les plus riches fournissent aux moins favorisés.

Les textes

Les Bibles qui circulent dans les milieux marranes sont traduites en espagnol d'après le texte hébraïque.

Leur judaïsme se ressource aussi dans des textes écrits et publiés surtout aux Pays-Bas. Balthazar - Isaac - Orobio de Castro, ou Orobio de Castello, a fui l'Inquisition espagnole. Installé à Toulouse en 1660, il occupe la troisième chaire de médecine un an après. En 1662, il émigre aux Pays-Bas où il devient un des chefs spirituels de la communauté juive. On cite notamment ses écrits polémiques contre le christianisme ainsi que sa critique de l'oeuvre de Spinoza.

Vie économique et sociale

Les années 1480-1550 sont après les ravages de la guerre de Cent Ans une période de reconstruction, dans le Sud-Ouest et à Toulouse en particulier, et l'immigration favorisée par les pouvoirs locaux et nationaux y est intense. Les

lettres patentes de 1550 données par Henri II permettent aux nouveaux arrivants, qui fuient l'Espagne et le Portugal, d'échapper aux dangers de l'Inquisition, mais elles ne seront enregistrées qu'à Bordeaux, jamais à Toulouse.

Parmi tous les facteurs qui ont amené les Juifs, au seuil des temps modernes, à participer au développement des formes d'organisations nouvelles, Léon Poliakov privilégie l'apparition au XVI^e siècle d'une diaspora d'un genre inédit, celle des marranes. Ceux-ci constituent en fait une société de protection et d'entraide qui dispose d'affiliés ou d'agents dans les grands ports mondiaux à l'époque où le réseau du commerce maritime s'élargit à l'échelle du globe. En une telle conjoncture et disposant par surcroît de l'appréciable avantage d'être juifs quand cela leur plaît et chrétiens quand cela leur convient, c'est-à-dire d'être largement débarrassés des entraves que les traditions socioreligieuses médiévales posaient encore aux activités économiques, ils témoignent d'une remarquable modernité de mentalités et de méthodes. Qu'ils aient été démunis de l'élément stabilisateur dont disposaient les juifs ouverts sous la forme institutionnelle de leurs communautés, voilà qui suggère à nouveau une relation entre déracinement et dynamisme économique et culturel, dans le cas de ces hommes doublement déracinés, chez lesquels le lourd conflit entre deux identités, faisant irruption à la surface, était devenu le mode même de leur appréhension et de leur définition en tant que groupe humain.

Freddy Raphaël, *Judaïsme et Capitalisme*,
PUF, 1982.

À Toulouse, la reconstruction de la ville après le grand incendie de 1463 s'accompagne d'un extraordinaire essor économique dû en particulier au commerce du pastel.